

Vous pourriez obtenir une subvention pour implanter des mesures de CONCILIATION FAMILLE-TRAVAIL ou pour former votre personnel!



Obtenez jusqu'à 40 000 \$

Le programme de subvention du Ministère de la Famille comprend **trois volets**.

	Organisations admissibles	Projets subventionnés	Durée maximale du projet
Volet 1 : Implantation de mesures de CFT	Entreprises enregistrées de moins de 500 employés ayant son siège social au Québec, à l'exception des ministères et organismes gouvernementaux.	Évaluation des besoins et réalisation d'un portrait des mesures de CFT existantes. Implantation de mesures de CFT. Bonification des mesures de CFT existantes.	12 mois
Volet 2 : Information et formation en CFT	Toute entreprise enregistrée ayant un siège social au Québec, à l'exception des ministères et organismes gouvernementaux.	Production et diffusion d' outils adaptés aux réalités de l'organisation et du personnel. Organisation de séances d'information et de formation .	12 mois
Volet 3 : Autres projets		Recension des meilleures pratiques d'affaires en matière de CFT par secteur d'activité. Projet de partenariat local ou régional pour encourager les milieux de travail à faciliter la CFT.	24 mois

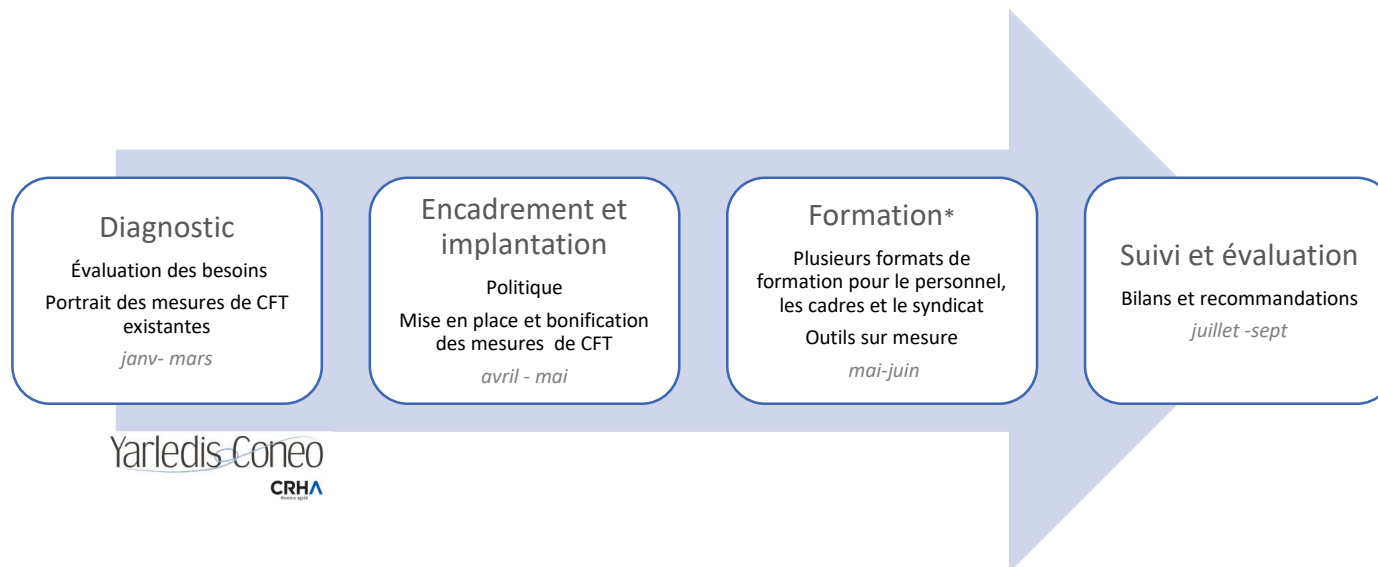
- Mes honoraires sont admissibles jusqu'à 90% : accompagnement professionnel et formation
- Vous pourriez faire financer le temps de travail de la personne responsable du dossier CFT dans votre organisation!
- Pour recevoir mon offre de services, contactez-moi au : info@yarledisconeo.ca

Date limite : 25 septembre 2020

Pour une culture favorable à la conciliation travail-famille
yarledisconeo.ca

Démarche d'implantation des mesures de CFT : un aperçu

Admissible au programme de soutien financier du Ministère de la Famille : volet 1



Tous droits réservés. Informations très sommaires. Calendrier à déterminer avec le client. Dates à titre indicatif.

*Volet 2

- Bénéficiez d'une solution clé en main ou
- Profitez d'un accompagnement ponctuel

En partenariat avec Lise Chrétien, Ph.D, Professeure titulaire au Département de management. FSA ULaval et Mélina Roy, CRHA, consultante et blogueuse RH – Mon amie RH

Pour en savoir plus : info@yarledisconeo.ca